



Le 10 janvier 2025

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

**500 professionnels** accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans  
**38 établissements et services**

Nous recrutons un :

## **MONITEUR D'ATELIER / AGENT HYGIENE ET PROPRETE (H/F)**

**CDI à temps partiel (26 h 15 min. par semaine)**

### **Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de l'**ESAT Les Ateliers de Bassens** situé sur la commune de Bassens, établissement accueillant des travailleurs en situation de handicap, vous aurez pour mission de :

- Réaliser des prestations d'entretien de locaux dans le respect des exigences clients, des protocoles et des règles de sécurité,
- Encadrer et organiser le travail d'une équipe de travailleurs,
- Accompagner les travailleurs dans le développement de leur autonomie et de leurs compétences professionnelles,
- Faire le lien avec le client,
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

### **Profil recherché :**

- BEP/CAP Agent d'hygiène et de propreté souhaité ;
- CQP Moniteur d'atelier souhaité ;
- Expérience exigée de 2 ans ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe
- Sens de l'organisation et des priorités,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Permis B en cours de validité exigé.

**Prise de fonction :** 23 janvier 2025

### **Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 10 – Moniteur d'atelier de 2ème classe– Coefficient de base 411 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 1 529,82 € (prime comprise) pour 113 heures et 45 minutes auquel s'ajoute une reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

#### **Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature (CV et lettre de motivation)** à envoyer par mail à Madame Karine MAILLET, directrice de l'établissement, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien le numéro de l'offre (2025-003).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*